



# CENTRE DE LOISIRS D'ETE

**Programme  
des 8  
semaines**



Programme présenté à titre indicatif,  
il est encore susceptible d'évoluer.

Toutes les informations importantes sont  
disponibles en dernière page  
(Liste d'attente, facturation, mini-camps...)

# JUILLET

**Sous la direction de Séverin LESNIAK**



SEMAINE 1 - du 6 au 10  
« Décompress' »  
Semaine du « Camp Fermier »  
Intervenant Relaxation

SEMAINE 2 - du 13 au 17  
« Dessins-Animés »  
Semaine de « Mon 1<sup>ER</sup> Mini-camp »  
Veillées (voir flyer dédié)  
& Grands-jeux



SEMAINE 3 - du 20 au 24  
« Jungle »  
Sortie au Lac du Der



SEMAINE 4 - du 27 au 31  
« Les p'tits Savants Fous »  
Sortie au « Vaisseau » à Strasbourg

**le Vaisseau**

**...ET PLEIN D'AUTRES**

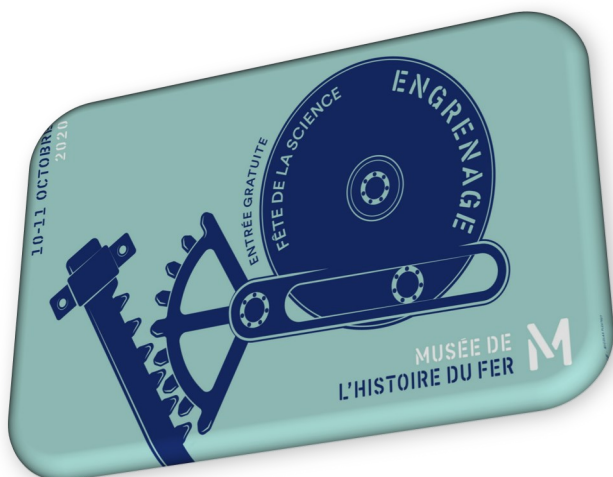
# AOÛT

Sous la direction de Sonia CORDOBES



SEMAINE 5 - du 3 au 7  
« Défis »  
Sortie « Cosmic Park »

SEMAINE 7 - du 10 au 14  
« Sensations »  
Sortie « Fraispertuis »



SEMAINE 6 - du 17 au 21  
« Les petits Bricoleurs »  
Sortie « musée du Fer »

SEMAINE 8 - du 24 au 28  
« Incroyable Talent »  
Spectacle



# ACTIVITÉS GÉNIALES

# INFORMATIONS AUX PARENTS

**L'ACCUEIL** se déroule à la Maison des Associations au 6 Rond-Point d'Armsheim à l'ODB. Nous vous rappelons les horaires d'accueil le matin : 7H30-9H00 et de départ le soir : 17H00-18H30, horaires que nous vous demandons de respecter pour le bon fonctionnement du centre de loisirs.

En cas de sortie, ces derniers sont susceptibles d'être modifiés, des précisions seront apportées sur le programme mensuel et sur le planning d'activités.

**CHAQUE MOIS**, un programme détaillé vous sera remis contenant toutes les informations importantes. Une absence d'autorisation (Bus, Sortie...) sur la fiche de l'enfant peut entraîner le refus de l'enfant pour la journée concernée (Il n'y aura pas de sommes défalquées).

Nous vous rappelons que le goûter est fourni par l'ACM et que le planning d'activités hebdomadaire est affiché chaque lundi à la Maison des Associations.

**INSCRIPTIONS** via le portail familles dès 9H00 du 2 au 31 mai. Au-delà des pénalités seront appliquées en cas d'annulation, sauf si des enfants sur liste d'attente récupèrent la place ainsi libérée (*Cf. règlement Section.3 §.2c*).

Une inscription hors délai est possible par mail à l'adresse [acm@fleville.fr](mailto:acm@fleville.fr) selon les places disponibles.

**LIMITÉ À 50 ENFANTS**, si la semaine est complète, votre inscription est placée sur liste d'attente par le portail familles.

Il est fortement conseillé aux familles de vérifier leur situation vis-à-vis de cette liste via le portail familles (« Inscription » —> « Calendrier »).

Un **Tuto** relatif à la liste d'attente est également disponible (*« Accueil » —> « Consulter les documents »*).

**LES PHOTOS**, prises durant le centre de loisirs sont disponibles sur la plateforme « **FAMMIES** ». Les codes d'accès vous ont été communiqués par mail.

**LA FACTURATION** se fait en 2 temps. Une facturation à lieu chaque fin de mois pour facturer le mois écoulé, le paiement se fait le 20 du mois suivant (*Cf. règlement Section.3 §.2c*).

Si vous souhaitez bénéficier d'un échelonnement de paiement, il est à demander à la Trésorerie Principale à Vandoeuvre.

**DES VEILLÉES** sont proposées aux enfants de plus de 7 ans les **13 et 17 Juillet**. Toutes les informations sont disponibles sur les [flyers dédiés\\*](#).

**DES MINI-SÉJOURS** sont proposés aux enfants de plus de 6 ans du **6 au 10 Juillet** et du **15 au 16 juillet**. Toutes les informations sont disponibles sur les [flyers dédiés\\*](#).

**PLUS D'INFORMATIONS** (flyers spécifiques tarifs, règlement de l'ACM...) sont disponibles sur le [portail familles\\*](#) (*« Accueil » —> « Consulter les documents »*) ou sur le site [fleville.fr](http://fleville.fr) (*« Vie quotidienne » —> « Accueil Collectif de Mineurs »*).